

## **MOUVEMENT 2020**

### **Envoi des accusés de réception**

#### Suivi de votre dossier mouvement



Après 1 semaine de retard sur le calendrier prévisionnel, c'est ce **MERCREDI 13 MAI** que vous allez recevoir votre **accusé de réception** dans SIAM/MVT1D. Il faut vérifier :

- ⇒ les éléments de votre barème (AFE, enfants, stabilité...)
- ⇒ les bonifications médicales, sociales, rapprochement de conjoint, autorité parentale conjointe, parents isolés et apportez les preuves administratives si besoin
- ⇒ la conformité de la liste de vos vœux avec la synthèse que vous avez imprimée à la fin de votre saisie
- ⇒ les priorités de mesure de carte scolaire à côté de vos vœux (priorité 1, 2 ou 3)

En cas d'erreur, corrigez en rouge et renvoyer le document avec les justificatifs **avant le 21 mai** à l'adresse suivante :

[ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr)

**Suivi de votre mouvement par le SNUDI FO 13**

1/ Remplissez votre **>>formulaire de suivi<<** directement dans le PDF, enregistrez-le et envoyez le nous par mail

2/ Adressez nous la copie de votre accusé de réception

#### **PERMANENCE téléphonique par vos délégués :**

Franck : 07.62.54.13.13 Sandra : 06.27.34.73.17

Laurence : 06.27.02.14.16 Luc : 06.61.14.39.19

Jean-Philippe : 06.81.60.64.35

Muriel : 06.86.93.58.32

ou par mail : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)



**Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale !**

**En vous syndiquant, nous serons plus forts pour vous !**

**Bulletin d'adhésion 2020 de solidarité à télécharger >>ICI<<**

Dans ce nouveau bulletin d'adhésion 2020, vous avez la possibilité de payer une cotisation majorée avec une ligne optionnelle intitulée « soutien caisse de grève ». Vous pouvez alors majorer votre cotisation de la somme qui vous convient. La somme globale (cotisation de base + majoration + soutien caisse de grève) **donnera lieu à l'établissement d'un reçu fiscal qui ouvre droit à 66% de réduction ou de crédit d'impôt**

Votre « don » servira ainsi à alimenter la caisse de grève qui sera reversée aux adhérents du SNUDI FO 13 qui en font la demande après le 4ème jour de grève à compter du 5 décembre jusqu'à la fin du conflit actuel.

## **SNUDI FORCE OUVRIERE 13**

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

[www.snudifo13.org](http://www.snudifo13.org)

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

